

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Retiré

N° DN358

AMENDEMENT

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, Mme Bentorki, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 9, insérer l'alinéa suivant :

« Dans un délai de trois mois après la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur les dispositifs d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes du ministère des armées et sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Ce rapport comprend notamment les résultats du plan « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes civils du ministère des Armées. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe La France insoumise vise à permettre une meilleure information des parlementaires quant aux dispositifs professionnels d'égalité entre les hommes et les femmes au ministère des armées et sur les politiques de lutte contre les violences sexistes et sexuelles en son sein.

Les politiques de gestion des ressources humaines des armées doivent en effet en faire un enjeu

prioritaire.

Malgré les discours volontaristes du gouvernement, les actes suivent peu. Ainsi, concernant les lycées militaires, un rapport de la Cour des comptes publié en février 2026 est accablant à leur égard : les VSS et le bizutage sont encore présents : près de 10 ans après le lancement du plan d'excellence comportementale dans les lycées (en 2018), « les objectifs fixés ne sont pas atteints ». Ce constat contredit celui du président du comité de suivi du programme de lutte contre les violences sexuelles et sexistes au sein des armées qui, interpellé par notre groupe sur cette question lors d'une audition parlementaire, parlait d'une action « systématique et exemplaire » contre les VSS au sein des armées. La question des VSS dans les armées et de l'égalité professionnelle ne se limitant pas aux lycées, les députés du groupe La France insoumise souhaitent qu'elle soit pleinement incluse dans cette actualisation.